



# Ville de Lévis

## Quelques informations utiles sur les arbres

### Résumé de la conférence de Louis Saint-Hilaire tenue lors de la soirée Ma ville fleurie 2016

1. En forêt, les arbres deviennent plus hauts et moins larges qu'en ville. Supprimer graduellement les branches du bas permet d'imiter la forêt.
2. Souvent, les arbres poussent plus en hauteur dans un sol meuble et plus en largeur dans un sol compact. Hauteurs et largeurs indiquées sont des moyennes après 20 ans de croissance.
3. Chez un petit arbre encore jeune, on peut tailler la tige centrale pour favoriser une croissance en largeur et une meilleure floraison, comme pour un pommier.
4. À Lévis, on doit planter un arbre par 100 m<sup>2</sup> dans la cour avant. En plus, le terrain doit comprendre au moins deux arbres par 200 m<sup>2</sup>. L'arbre doit mesurer 200 cm ou plus à la plantation (Règlement RV-2011-11-23).
5. Un site utile pour les dimensions: [www.arbres.hydroquebec.com](http://www.arbres.hydroquebec.com)
6. Pour prévenir l'envahissement du drain agricole par les racines d'un arbre, il faut améliorer la rétention d'eau sous le feuillage par l'étendage de compost et faire un bon arrosage en été après deux semaines de temps sec. L'idéal : 50 mm d'eau avec un système de goutte-à-goutte ou un boyau suintant pour éviter que l'eau ne s'écoule en surface vers la rue et ne pénètre pas le sol.
7. Les racines d'un arbre ne peuvent pas briser du béton. Pour en savoir plus : *Brochure sur la prévention des dommages lors de l'assèchement des sols argileux*, disponible chez l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction.
8. Pour planter certains arbres, il faut respecter une distance de 12 m entre le tronc et un mur de fondation, une emprise de rue ou une infrastructure d'aqueduc ou d'égout (sanitaire ou pluvial), qu'elle soit privée ou publique. Par contre, on peut planter ces arbres à moins de 12 m d'un lac ou d'un cours d'eau. C'est le cas pour les essences suivantes :
  - Les peupliers
  - Le saule pleureur, le saule à feuilles de laurier et les saules arborescents
  - L'érable argenté
  - L'érable à Giguère